



Paris, le 9 mai 2022

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS DES ENTREPRISES DE L'ALIMENTATION EN FRANCE, L'ADEPALE DEMANDE LA NOMINATION D'UN HAUT- COMMISSAIRE EN CHARGE DE L'AGROALIMENTAIRE

Les TPE/PME/ETI agroalimentaires françaises sont frappées de plein fouet par les hausses vertigineuses des coûts de production et les impacts collatéraux du conflit en Ukraine qui viennent s'ajouter aux défis structurels de création de valeur et d'investissements. L'ADEPALE demande, dans une lettre ouverte au Président de la République, la mise en place d'un plan sectoriel et la nomination d'un Haut-Commissaire à l'agroalimentaire, sous l'autorité du Premier ministre en charge de la planification écologique.

Pour Jérôme Foucault, Président de l'ADEPALE, « Seule cette configuration au plus haut niveau de l'État, supervisant de manière concertée les compétences de planification, de financement et de contrôle pourra offrir des perspectives de court et de long terme à une industrie vitale pour la France, en phase avec le modèle alimentaire français porteur de valeurs auxquelles nous sommes tous attachés. »

Cette demande fait suite à la publication en février dernier du « Pacte ADEPALE pour l'avenir de l'alimentation et des territoires », tenant compte des spécificités des TPE/PME/ETI implantées sur l'ensemble du territoire national, structuré autour de quatre enjeux majeurs pour l'avenir de nos entreprises et la souveraineté alimentaire du pays :

- restaurer la compétitivité des entreprises,
- adapter les outils de productions aux transitions énergétiques, environnementales et digitales,
- attirer et développer les compétences dans les territoires
- et affirmer les valeurs du modèle alimentaire français.

A suivre, l'intégralité de la lettre ouverte ADEPALE au Président de la République :

« Monsieur le Président de la République,

En ma qualité de président de l'ADEPALE, l'une des principales fédérations professionnelles de l'industrie alimentaire nationale composée de TPE, de PME et d'ETI toutes installées sur le territoire français, j'ai l'honneur de vous adresser mes plus sincères félicitations pour votre réélection à la Présidence de la République.

À l'heure où se constitue votre prochain gouvernement et pour répondre aux ambitions de votre second mandat, l'ADEPALE souhaite attirer votre attention sur la nécessité d'un sursaut

pour affirmer notre souveraineté alimentaire, pour renforcer notre appareil de production, pour créer de l'emploi dans les territoires et pour répondre aux défis des transitions, écologique, énergétique et numérique.

*Afin de porter ce projet, nous appelons de nos vœux **la nomination d'un Haut-Commissaire en charge de l'agroalimentaire** sous la responsabilité du Premier ministre en charge de la planification écologique.*

Avec près de 500 000 emplois l'industrie alimentaire est le premier employeur de France. Composée pour 95% de TPE et de PME réparties sur tout le territoire, souvent en zone rurale, elle est confrontée depuis près de quinze ans à une baisse continue de sa valeur ajoutée, en raison de ses difficultés à attirer des talents et à renforcer ses investissements.

Les récentes crises sanitaires et économiques ont démontré le caractère essentiel de l'industrie agroalimentaire comme secteur stratégique au même titre que l'éducation, la santé et la défense. Ces crises ont aussi révélé les faiblesses structurelles de ce secteur et l'urgente nécessité de renforcer nos filières agricoles et nos outils de transformation.

Dans ce cadre, l'ADEPALE propose 16 recommandations dans son Pacte pour l'avenir de l'alimentation et des territoires autour de 4 enjeux fondamentaux :

Restaurer la compétitivité des entreprises, adapter les outils de production aux transitions énergétique, environnementale et digitale, attirer et développer les compétences dans les territoires, et réaffirmer les valeurs du modèle alimentaire français.

Vous avez le pouvoir de donner à l'agroalimentaire une place centrale dans le nouveau dispositif gouvernemental. Et j'ai la conviction que cette nomination d'un Haut-Commissaire en charge de l'agroalimentaire donnera l'impulsion nécessaire à une relance ambitieuse de notre secteur. Par son action ciblée dans le cadre des récents plans de relance et d'investissement, il permettra la transformation de notre tissu industriel agroalimentaire en lien avec l'amont agricole, et enverra un signe tangible à tous nos compatriotes de la prise en compte de leurs préoccupations en termes de sécurité, de qualité, et d'accessibilité de leur alimentation.

Seule cette configuration au plus haut niveau de l'État, supervisant de manière concertée ces compétences de planification, de financement et de contrôle pourra offrir des perspectives de court et de longs termes à une industrie vitale pour la France, en phase avec le modèle alimentaire français, porteur de valeurs auxquelles nous sommes tous attachés.

Vous trouverez en pièce jointe de ce courrier notre Pacte pour l'avenir de l'alimentation et des territoires reprenant nos recommandations que nous vous avons présenté pendant votre campagne.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Jérôme Foucault,
Président de l'ADEPALE »



À propos de l'ADEPALE (Association Des Entreprises De Produits Alimentaires Élaborés)

L'ADEPALE est la principale fédération professionnelle de l'industrie alimentaire nationale. Elle est le porte-parole de 1 570 établissements, principalement des TPE, PME et ETI au travers de 6 syndicats membres : les Entreprises du traiteur frais (ETF), la Fédération des industries d'aliments conservés (FIAC), les Entreprises des glaces et surgelés (Les EGS), la Fédération nationale des légumes secs (FNLS), le Syndicat des fabricants de végétaux frais prêts à l'emploi (SVFPE) et le Syndicat de la rizerie française (SRF). Leurs unités de production sont réparties sur l'ensemble du territoire national, et représentent un CA de près de 16 milliards d'euros. Le secteur professionnel emploie 120 000 salariés.

www.adepale.org

